

# Déclaration



## Déclaration à l'occasion de la Journée de l'égalité salariale

12 avril 2022

Cette année au Canada, la Journée de l'égalité salariale a lieu le 12 avril 2022. La Journée de l'égalité salariale marque la journée où la femme moyenne doit travailler pour gagner ce que l'homme moyen a gagné en 2021. Nous sommes en 2022 et les syndicats et les autres organisations progressistes se battent toujours pour combler l'écart salarial au Canada. Nous sommes fiers de nos nombreuses conditions de travail progressistes, mais lorsqu'il s'agit de garantir aux femmes un salaire égal, nous ne sommes toujours pas à la hauteur.

L'écart salarial n'est pas seulement une question de genre. Il est question de la multidimensionnalité de la vie des femmes de couleur, des femmes autochtones, des femmes immigrantes et migrantes, des femmes ayant une incapacité, des femmes âgées et des femmes qui s'identifient comme membres de la communauté LGBTQ. Lorsque la vie des femmes recoupe d'autres formes de discrimination, l'écart augmente considérablement.

Cette année sera marquée par un débat des chefs de tous les partis de l'Ontario sur la justice économique des femmes, ce qui en fera le premier débat politique sur les femmes depuis 1985. Il est plus que temps que les femmes participent à l'élaboration des politiques visant à combler l'écart. Visitez [equalpaycoalition.org](http://equalpaycoalition.org) pour réserver votre place et regarder le débat en direct le 12 avril de 19h00 à 21h00 ET !

Unifor croit au principe du salaire égal pour un travail égal. Cette conviction guide nos [efforts en faveur d'une loi](#) applicable à l'échelle fédérale et provinciale afin que les femmes qui travaillent soient traitées équitablement par tous les employeurs, que les milieux de travail soient syndiqués ou non.

Le syndicat collabore également avec des partenaires pour lutter en faveur de politiques progressistes qui façonneront un meilleur avenir pour toutes les femmes. Nous nous joignons à l'[Equal Pay Coalition](#) pour demander la fin de l'écart salarial entre les genres en revendiquant les cinq priorités suivantes :

- augmenter le salaire minimum pour atteindre un salaire décent;
- rendre obligatoires les congés de maladie payés;
- adopter le projet de [loi sur la transparence salariale](#);
- mettre en place des services publics de garde d'enfants abordables et accessibles et offrir des conditions et des salaires décents aux travailleuses et travailleurs du secteur des services de garde d'enfants;
- reconstruire l'économie en finançant les services publics et en offrant des conditions de travail et des salaires décents aux travailleuses et travailleurs des secteurs de la santé, de l'éducation, ainsi que des services communautaires et sociaux.

Le mois dernier, nous avons fait un grand pas vers ces objectifs lorsque l'Ontario a rejoint toutes les autres provinces et tous les territoires et a finalement signé une entente sur la garde d'enfants avec le gouvernement fédéral. Nous pouvons faire des progrès lorsque nous luttons ensemble. Pour de plus amples renseignements sur la Journée de l'égalité salariale, y compris des faits pour réfuter les mythes communs, visitez le site <http://equalpaycoalition.org/>.